

donné.

5. Algérie, Equateur, Gabon, Indonésie, Liban, Libéria, Nigeria, Ostar, Arabie Saoudite, Emirats A-U, et Venezuela.

6. Les pays les moins avancés sont: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Rép. Centrafricaine, Tchad, Ethiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Kirghizistan, Maldives, Mali, Népal, Niger, Rwanda, Samoa, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Tanzanie, Yémen du Nord (R) et Viet Nam (R).

7. Non compris les échanges de marchandises entre les Etats-Unis et leurs possessions (Guam, Samoa amér., Iles Vierges amér., etc.). La valeur, en millions de dollars E-U, des expéditions à destination et en provenance des Iles Vierges amér., s'élevait à destination: 1982-1292 ans 1983-2033, provenance: 1982-4438 ans 1983-3470.

8. Y compris l'or industriel.

9. Données provisoires basées sur les licences d'importations et d'exportations réglées.

10. Exportations comprenant réévaluation mais ne comprenant pas les marchandises provenant des entrepôts en douane, et ne comprenant pas l'argent non chargé.

11. Y compris la réévaluation effectuée en accord avec le Protocole additionnel au Traité de commerce et de relations économiques entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande.

12. Y compris la réévaluation effectuée en accord avec le Protocole additionnel au Traité de commerce et de relations économiques entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande. La valeur en millions de dollars des exportations, 1982-2991, 1983-2778, 1984-2714.

13. L'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale. Comprend la Rép. centrafricaine, le Congo, le Gabon, le Cameroun.

14. Non compris le commerce avec les autres pays membres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale.

15. Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

16. Non compris les exportations d'or.

17. Non compris les exportations vers et en provenance de la Malaisie péninsulaire.

18. Non compris les échanges de marchandises entre les Etats-Unis et les possessions américaines d'outre-mer.

19. Non compris les échanges de marchandises entre les Etats-Unis et les possessions américaines d'outre-mer.